

01/09/2020

# Projet pédagogique

Centre de loisirs éducatifs de Comps

Gladys GORLIER  
RESPONSABLE DE STRUCTURE



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
<b>INTRODUCTION</b> .....	3
I. Le contexte du centre de loisirs éducatifs .....	4
A. L'Organisateur.....	4
B. La situation initiale.....	4
C. La responsable du centre de loisirs.....	5
C.1 L'Organisateur.....	5
C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatifs .....	5
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques .....	6
A. Les intentions éducatives.....	6
B. Les objectifs pédagogiques .....	7
C. Des actions pédagogiques.....	8
D. Le programme d'action.....	10
III. Les moyens.....	11
A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique.....	11
E. Les moyens financiers .....	14
F. Les moyens matériels.....	15
IV. Le projet de fonctionnement.....	15
A. La structuration du temps et du groupe : la journée type .....	15
1- Centre de loisirs périscolaire.....	15
2- Centre de loisirs extra-scolaire .....	17
B. La structuration de l'espace.....	20
1- Le centre de loisirs périscolaire .....	20
2- Le centre de loisirs extra-scolaire .....	20
C. Les modalités de vie.....	21
Relations et communications.....	21
<b>Cadre réglementaire</b> .....	22
Modalités d'inscriptions.....	24
V. Evaluation du projet .....	24
L'évaluation de l'équipe d'animation.....	25
L'évaluation des enfants et des parents .....	25
A. Critères et indicateurs.....	25
B. Modalités d'évaluation .....	0
<b>CONCLUSION</b> .....	0

# INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs éducatif périscolaire de Comps
Organisateur	Les Francas du Gard
Coordonnées du centre de loisirs	30 chemin du bos de soulan 30300 COMPS
Public accueilli	3-12 ans
Dates	Le périscolaire et les mercredis après-midi durant l'année scolaire et le mois de Juillet durant les vacances scolaires
Numéro du récépissé de déclaration périscolaire	0300052AP000120
Numéro du récépissé de déclaration extrascolaire	0300052CL000120

# I. Le contexte du centre de loisirs éducatifs

## A. L'Organisateur

L'Association Départementale des Francas du Gard a été créée en 1958. Depuis sa création, elle s'est efforcée d'être une des forces vives de l'Education Populaire sur notre département à travers la défense de son projet qui met l'enfant au centre de ses préoccupations et qui s'interroge sur sa place dans la cité. Ce projet, les Francas du Gard le partagent avec différents partenaires : associations adhérentes, communes, regroupement de communes, le Département, la DDCS, la CAF, des adhérents individuels...

Les Francas ont tenu leur congrès à Amiens qui a rassemblé plus de 500 participants. Les travaux conduits ont permis d'élaborer le nouveau projet pour les 5 ans à venir (2015-2020), intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » dont voici les objectifs éducatifs principaux :

- Accueillir les enfants, les adolescents et les jeunes sur leurs territoires ;
- Partager les enjeux éducatifs actuels ;
- Faire évoluer les cadres éducatifs ;
- Encourager l'engagement des citoyens et mobiliser les acteurs éducatifs

## B. La situation initiale

Depuis 2010, la commune de Comps a décidé d'accorder sa confiance à l'Association Départementale des Francas du Gard qui véhicule des valeurs fortes de l'éducation populaire : l'éco-citoyenneté, le développement de l'enfant en le plaçant au cœur de ses loisirs, le développement de l'autonomie mais aussi le respect et l'écoute de l'autre ou encore le partage. Une convention a été signée entre la municipalité de Comps et l'association départementale des Francas du Gard pour la mise en place des accueils périscolaires et extrascolaires. La municipalité souhaite développer qualitativement l'offre d'accueil dans les temps périscolaires et extrascolaires. La place l'enfant au centre du dispositif et c'est son éducation qui est au cœur de la démarche.

Depuis la rentrée de Septembre 2016 le partenariat s'est renforcé avec la gestion du Temps Méridien.

La commune de Comps (30300) compte 1730 habitants. Elle est rattachée à la Communauté de communes du Pont du Gard. Le maire est Monsieur Jean-Jacques ROCHETTE.

Elle fait partie du bassin de l'emploi de Nîmes et compte 24 associations dans son village on y trouve de la gym, du karaté ainsi qu'une association en lien avec la préservation de l'environnement.

Une APE est également présente au sein de l'école ce qui nous permet de mettre en place des partenariats tout au long de l'année scolaire.

L'école de Comps à vue ses effectifs doubler en une dizaine d'années, elle compte aujourd'hui 202 élèves scolarisés de la Petite Section au CM2.

Le centre de loisirs se déroule au sein du groupe scolaire André Massip aux abords du village, cela nous permet de nous déplacer à pied dans le village.

A trois pas du groupe scolaire on trouve un city stade ainsi qu'une voie verte allant de Beaucaire à Montfrin. La rivière est à quelques dizaines de minutes de marche.

Le centre de loisirs éducatifs est ouvert en période scolaire tous les matins de 7h30 à 8h30 (de 7h30 à 9h00 le mercredi) et tous les soirs de 16h45 à 18h30, il ouvre également ses portes chaque mercredi de 12h00 à 18h30 et durant le mois de Juillet de 7h30 à 18h30. Ainsi que chaque jour de la semaine de 11h30 à 13h30 pour les temps méridiens.

## C. La responsable du centre de loisirs

### C.1 L'Organisateur

Les Francas ont établi un projet fédéral national 2015-2020, intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! ». Une stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral en est issue à l'échelon départemental, composé de 70 pistes d'actions. 6 pistes d'actions prioritaires pour cette année scolaires ont été définies et sont les suivantes :

- 1.** Affirmer la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'utilisateurs) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble de nos actions et de nos réflexions,
- 2.** Développer nos partenariats sectoriels pour le développement des pratiques éducatives (Planète Sciences Sud, Association Française d'Astronomie, Philéas et Autobule, la FRANC-LR, la MNE-RENE 30...)
- 3.** Elargir nos relations avec des collectifs de promotion des droits de l'enfant, des associations mobilisées sur le handicap, des associations familiales laïques, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats enseignants.
- 4.** Développer notre action en direction des adolescents déscolarisés et des jeunes adultes et développer des partenariats avec les acteurs de la jeunesse (Missions locale, Maison des adolescents, CRIJ...)
- 5.** Développer l'éducation à l'interculturel, à la solidarité et au développement dans les centres de loisirs éducatifs en favorisant la découverte de cultures, les échanges internationaux et la mixité des publics dans nos activités ; innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire...)
- 6.** Innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire...)

L'organisateur est garant du projet éducatif et de la bonne articulation de celui-ci avec le projet pédagogique de la structure. Au-delà de l'aspect organisationnel, il se positionne comme une personne ressource et accompagne le directeur dans la mise en place du centre de loisirs éducatifs périscolaire.

### C.2 Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatifs

En cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur, et les enjeux actuels, je souhaite transmettre aux enfants les valeurs que sont le respect de soi, des autres, ce/ceux qui les entourent).

J'envisage le centre de loisirs comme un espace de vie commune, de vivre ensemble et de partage, articulé autour d'activités ludiques et éducatives. Par cela j'entends :

- Donner une place à chacun des acteurs éducatifs, notamment les familles afin de créer une dynamique globale et cohérente autour de l'enfant dans un principe de coéducation en les considérant comme notre premier partenaire et ainsi créer des espaces de vie, de consultation et de décisions dans lesquelles elles auront leur place.
- Ouvrir le choix des possibles en donnant aux enfants les clés de compréhension du monde dans lequel ils évoluent afin qu'ils en soient de véritables acteurs et non pas qu'ils le subissent. La participation des enfants sera donc au cœur de nos actions.
- Dans un principe d'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté, je souhaite développer auprès des enfants le respect de ce qui les entoure en adoptant des gestes éco-citoyen, par la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine. Le jeu sera un outil primordial dans la mise en œuvre de cette pratique.

## II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

### A. Les intentions éducatives

En lien avec le projet des Francas, le Projet Educatif Territorial construit une continuité éducative partagée par l'ensemble des acteurs, que sont les enseignants, les parents, les animateurs et les associations. Ces objectifs sont :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants,
- Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs (notamment les parents),
- Favoriser les comportements citoyens
- Développer l'information et la communication.

L'objet du projet éducatif est de mobiliser tous ceux et celles qui ont en charge de l'éducation et des temps de loisirs des enfants afin d'encourager la mise en œuvre d'un projet éducatif global, destiné à favoriser l'accès à la diversité des pratiques, des espaces et des et le partage de connaissance.

En ce sens, mes intentions éducatives pour le centre de loisirs éducatifs sont les suivantes :

- Mettre en œuvre au quotidien la participation des enfants en leur offrant des espaces de discussions et de paroles dédiés.

- Développer et pérenniser la démarche écocentre de loisirs
- Faire de la convention internationale des droits de l'enfant un outil phare dans l'organisation et le fonctionnement du centre de loisirs éducatifs périscolaire
- Favoriser un partenariat éducatif en développant les interactions avec l'école et les familles
- Respecter le rythme de chacun dans l'articulation d'une journée et la programmation des activités.

## B. Les objectifs pédagogiques

En lien avec les objectifs éducatifs des Francas, et nos intentions éducatives, nous avons fait le choix en équipe des objectifs pédagogiques suivants :

- Créer des espaces de paroles et de discussion à destination des enfants et des familles.
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap\* en étant signataire de la charte handicap
- Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement en s'inscrivant dans la démarche écocentre de loisirs\*\*.
- Inscrire la Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme étant l'un des éléments structurant de la vie du centre de loisirs éducatifs
- Permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances et de découvrir de nouvelles pratiques notamment dans les domaines scientifiques et techniques.

\*

La fédération nationale des Francas agit pour une meilleure prise en compte de la condition enfantine et pour l'accès de tous les enfants et adolescents à l'action éducative, sur tous leurs temps de vie, et particulièrement sur leur temps libre. Dans ce cadre, ils portent une attention constante à l'accueil des enfants en situation de handicaps dans les centres de loisirs, et plus largement dans tous les espaces éducatifs.

Notre contribution vise à :

- Permettre à tous les enfants, et notamment aux enfants à besoins particuliers, d'accéder à des pratiques de loisirs éducatifs collectifs durant leur « temps libre » c'est-à-dire hors temps familial et hors temps scolaire ou assimilé.
- Favoriser l'acceptation des différences en faisant vivre celles-ci comme une source d'enrichissement personnel basé sur une meilleure compréhension et une réelle solidarité.
- Favoriser les démarches des parents concernés en direction des structures s'engageant dans cette voie en réduisant au maximum les inhibitions, en créant les conditions d'un dialogue ouvert et en les informant largement des possibilités offertes.
- Modifier le regard des équipes encadrantes en les assurant d'un soutien leur permettant de s'appuyer sur les compétences nécessaires à la résolution des difficultés rencontrées et en renforçant leurs propres compétences.
- Aider les organisateurs à trouver les solutions matérielles, financières, permettant de s'engager dans cette démarche.

\*\*

De plus en plus de structures d'accueil d'enfants et de jeunes souhaitent intégrer dans leur projet pédagogique l'éducation à l'environnement et au développement durable, qui est devenu un enjeu majeur. De l'idée au projet, l'association départementale des Francas du Gard accompagne en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la MNE RENE 30 avec le soutien de la Caf du Gard, une démarche intitulée « Ecocentre de Loisirs ».

L'éducation à l'environnement a pour objectif de responsabiliser les enfants et les adolescents à devenir acteur de la société en les rendant porteurs de valeurs humanistes et démocratiques. L'éducation à l'environnement et au développement durable est une école de citoyenneté.

De plus, à partir de la rentrée de septembre 2018, le projet « AC mieux dehors » va se développer, et les animateurs de l'équipe de Comps seront formé sur diverses pratiques d'animation « Nature » (cf Annexe 6).

### C. Des actions pédagogiques

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Encourager le vivre ensemble par des actions solidaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au projet d'écriture « Histoire de mieux vivre ensemble »</li> <li>- Mise en place d'activités « inter-centre »</li> <li>- Fabrication de cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année, pour les « aînés » du village</li> </ul>
Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement et l'éco-citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un jardin potager pédagogique</li> <li>- Fabrication d'hôtels à insectes et de nichoirs pour accueillir la biodiversité toute l'année</li> <li>- Sorties faune/flore</li> <li>- Réalisation d'activités autour du recyclage, de l'environnement et de la biodiversité</li> <li>- Fabrication d'un composteur</li> <li>- Sensibilisation aux gestes éco-citoyen par la mise en place de signalétique et de temps d'information sur les pratiques citoyennes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'un espace bibliothèque « nature et environnement »</li> <li>- Participation à des actions Inter-centres</li> <li>- Utilisation de matériel de récupération</li> <li>- Mise en place de poubelle de tri</li> <li>- Mutualisation de bus</li> </ul>
<p>Inscrire la Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme élément structurant de la vie du centre de loisirs éducatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au concours international « Agis pour tes droits »</li> <li>- Mise en place de règles de vie</li> <li>- Intégration d'enfants porteurs de handicap</li> <li>- Intégration du choix des enfants sur le programme d'activités et les goûters</li> </ul>
<p>Créer du lien et des projets communs avec les autres acteurs éducatifs et acteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres entre les enseignantes et le centre de loisirs</li> <li>- Faire des propositions de projets concrets et permettant une cohérence et une complémentarité</li> <li>- Participer à la rédaction du nouveau projet d'école</li> <li>- Développer les projets intergénérationnels avec « Les aînés »</li> </ul>
<p>Lutter contre l'obscurantisme par la mise en place d'Activités Scientifiques et Techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un atelier de découverte scientifiques et techniques</li> <li>- Fabrication et lancement de fusées à eau</li> </ul>

## D. Le programme d'action

Nous travaillons en équipe afin d'élaborer des projets d'animations en cohérence avec nos objectifs pédagogiques. Ces projets d'animation nous permettent de mettre en place tout un dispositif autour de la manière dont nous allons évaluer et suivre les animations proposées.

Dans le cadre des accueils périscolaires, nous tenons à proposer aux enfants des espaces d'animations diversifiés et auquel ils peuvent avoir accès en toute autonomie. En parallèle de cela, l'équipe pédagogique propose aux enfants des projets d'animations sur du long terme ayant pour thématiques variés et en lien avec les axes éducatifs des Francas. De plus, ayant un rôle formateur, je propose certaines thématiques et certaines méthodes d'animations aux animateurs afin qu'ils puissent avoir matière à mener à bien leurs projets avec les enfants.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs extrascolaire nous fonctionnons de la même manière en ce qui concerne les temps de bilan que nous faisons une fois par semaine en équipe. Pour ce qui est des programmes d'animations et de leur contenu, nous travaillons en amont en lien avec les objectifs pédagogiques et les besoins des enfants en terme de rythme et d'épanouissement. Généralement nous proposons une thématique chaque semaine afin de construire avec les enfants autour de cela.

### Le centre de loisirs du Mercredi :

Nous nous retrouvons en équipe d'animation, au début de chaque période, afin d'élaborer les programmes et de préparer les activités du mercredi. Nous avons le souhait de varier le type d'activités que nous proposons afin qu'il y en ait pour tous les goûts et que chaque enfant trouve de l'intérêt aux activités qui leur sont proposées. La participation des enfants est au cœur de notre réflexion.

Ce temps nous permet également de faire le bilan de la période passée en fonction des retours des enfants et de nos propres constats.

### Le centre de loisirs périscolaire (matin – soir) :

Plusieurs espaces ludiques sont mis en place : espace jeux de société, espace loisirs créatifs, espace jeux de construction, espace lecture etc. selon l'envie des enfants et les propositions des animateurs. Ces espaces sont à disposition des enfants et leur utilisation peut se faire en toute autonomie.

### Temps méridien :

Avant ou après le repas, selon l'heure du service, des malles contenant des jeux d'extérieur sont mises à disposition des enfants qui en font libre usage. Un espace dessin est aussi mis en place. De plus, du côté des élémentaires, chaque midi un atelier créatif en intérieur est proposé aux enfants sur inscription, car les places sont limitées (18 enfants maximum).

Tout au long du temps de repas, nous mettons en place divers outils afin de sensibiliser les enfants au gaspillage et à l'équilibre alimentaire, en leur proposant des quiz et des temps de discussion. Nous les avons mis en place avec eux des consignes de tri des déchets et de débarrassage afin de les responsabiliser et de développer leur autonomie.

Nous mettons en place plusieurs réunions durant l'année scolaire pour faire le bilan de nos actions et améliorer l'organisation au fur et à mesure.

## Les séjours mutualisés :

L'association départementale organise depuis plusieurs années, des séjours mutualisés. Cette offre clés en main proposée à nos centres de loisirs, était généralement organisée sur les séjours Hiver à destination des adolescents de nos territoires en gestion ou adhérents.

Garant de la qualité, cette offre tend à se généraliser sur l'ensemble de nos séjours depuis deux ans. A ce titre, des bases été sont proposées à nos centres de loisirs.

Outre le fait, que ces séjours favorisent la mixité sociale des publics, permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et de l'autre dans un contexte de détente. L'organisation de séjour de vacances encourage l'accessibilité au départ d'enfant à des prix raisonnables. Ce mode d'organisation garantit également la qualité de l'organisation et permettent la mutualisation des moyens et des expériences.

Un séjour mutualisé, c'est :

- Une recherche de lieu et un suivi de l'organisation avec la structure d'accueil par l'équipe du siège
- L'organisation technique du séjour (réservation de bus, organisation des transferts, récupération des enfants sur les points de rendez-vous)
- Mise en place d'une formation avant séjour avec les équipes d'animation
- Un contrôle des coûts du séjour
- Une vigilance sur le choix de l'équipe d'animation et l'organisation de la réunion de préparation

Ces séjours permettent aux enfants et aux jeunes :

- D'acquérir de l'autonomie, de prendre des responsabilités
- D'encourager la mise en œuvre d'espaces de participation
- De développer le vivre ensemble et la mixité des publics entre les enfants des différents centres de loisirs
- De découvrir un environnement différent

## III. Les moyens

### A. Les moyens humains : l'équipe pédagogique

Le Centre de loisirs éducatifs périscolaire répond aux normes d'encadrement des mineurs en accueils collectifs de mineurs selon les taux réglementaires fixés par le Code de l'Action Sociale et de la Famille : 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans et 1 pour 14 enfants de moins de 6 ans en accueil périscolaire. Concernant le centre de loisirs extrascolaire, 1 pour 8 chez les moins de 6 ans et 1 pour 12 chez les plus de 6 ans. L'équipe pluridisciplinaire composée d'animateurs et d'agents municipaux, apporte une vraie richesse à notre projet grâce aux compétences diverses et variées des membres de l'équipe.

Composition de l'équipe sur les différents temps :

<p><b>Accueil périscolaire matin</b></p>	<p><b>BREIKERS Samuel</b> BAFA</p> <p><b>HIDALGO Nathalie</b> BAFA/CAP PE</p> <p><b>BERTRAND Nathalie</b> CAP PE/ATSEM</p> <p><b>NAVARRO Maria</b> BAFA</p>	<p><b>TRANI Maryse</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>LECOANET Anne</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>GORLIER Gladys</b> BAFD/BAFA</p> <p><b>SAUVAGE Véronique</b> CAP PE</p>
<p><b>Accueil périscolaire Soir</b></p>	<p><b>BREIKERS Samuel</b> BAFA</p> <p><b>HIDALGO Nathalie</b> BAFA/CAP PE</p> <p><b>BERTRAND Nathalie</b> CAP PE/ATSEM</p> <p><b>NAVARRO Maria</b> BAFA</p>	<p><b>LAPUENTE Montserra</b> CAP PE/ATSEM</p> <p><b>SOLANO Marie</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>TRANI Maryse</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>LECOANET Anne</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>GORLIER Gladys</b> BAFD/BAFA</p>
<p><b>Temps Méridien</b></p>	<p><b>FRESU Christiane</b> DEFA</p> <p><b>BREIKERS Samuel</b> BAFA</p> <p><b>HIDALGO Nathalie</b> BAFA/CAP PE</p> <p><b>TRANI Maryse</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>LECOANET Anne</b> <i>Non diplômée</i></p>	<p><b>SOLANO Marie</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>LAPUENTE Montserra</b> CAP PE/ATSEM</p> <p><b>SAUVAGE Véronique</b> CAP PE</p> <p><b>NAVARRO Maria</b> <i>Non diplômée</i></p> <p><b>GORLIER Gladys</b> BAFD/BAFA</p>
<p><b>Centre de loisirs périscolaire des mercredis</b></p>	<p><b>BREIKERS Samuel</b> BAFA</p> <p><b>GRADONI Aurore</b> BAFA</p>	<p><b>GORLIER Gladys</b> BAFD/BAFA</p>

<p align="center"><b>Centre de loisirs extrascolaire vacances d'été 2020</b></p>	<p align="center"><b>BREIKERS Samuel</b> <i>BAFA</i></p>	<p align="center"><b>GORLIER Gladys</b> <i>BAFD/BAFA</i></p>
<p align="center"><b>Centre de loisirs extrascolaire vacances d'automne 2020</b></p>	<p align="center"><b>GRADONI Aurore</b> <i>BAFA</i></p>	<p align="center"><b>GORLIER Gladys</b> <i>BAFD/BAFA</i></p>

Durant le centre de loisirs extra-scolaire, l'équipe est aussi composée d'animateurs occasionnels embauchés en contrat d'engagement éducatif (CEE). Un agent mairie est mis à disposition pour la restauration et l'entretien des locaux.

### Modalités et critères de recrutements de l'équipe pédagogique

Les membres de l'équipe périscolaire sont embauchés directement par le siège des Francas du Gard qui organise des jurys d'embauche.

Lors des vacances scolaires, notamment l'été, je fais passer moi-même les entretiens en tenant compte de différents critères liés aux diplômes et aux spécificités de certaines activités. J'utilise aussi une grille d'entretien et fait directement le lien avec les objectifs pédagogiques de la structure. En effet, l'équipe se veut polyvalente et aux compétences variées. (*cf annexe : Grille de recrutement*)

### Rôle du directeur

En tant que directrice j'ai un rôle formateur, je dois mettre à disposition tous les outils nécessaires qui permettront d'étayer les connaissances des animateurs, et leur proposer des formations afin qu'ils puissent se diversifier et évoluer. Je dois créer un climat de confiance et les accompagner au maximum. Valoriser le travail effectué et de donner du sens aux objectifs éducatifs et pédagogiques auprès de l'équipe d'animation est l'un de mes principaux moteurs.

Je suis garante du bon fonctionnement de la structure, je me dois de donner un cadre de travail et de gérer au mieux les équipes avec lesquelles j'interviens.

J'ai également en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle) mais aussi les relations avec les différents partenaires, les élus, et les parents.

### Rôle de l'animateur

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus ; explique ses choix et solliciter sans forcer
- Il sait s'adapter en cas de mauvais temps et en fonction de l'âge des enfants
- Il prépare son activité du début à la fin
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles aux activités
- Il est présent à l'accueil du matin et du soir

Avec l'équipe d'animation :

- Il respecte ses collègues de travail
- Il travaille en équipe et écoute l'autre
- Il participe aux réunions de préparation et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il travaille en collaboration avec la directrice

Avec les parents :

- Il adopte une attitude et un langage correct avec les parents
- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

### Critères d'évaluations

Les objectifs éducatifs sont évaluables sur l'année scolaire Fin Juin, les animateurs et les enfants prendront un temps pour discuter de l'année qui est passée afin d'en faire ressortir les points positifs et les points négatifs.

L'équipe pédagogique fera également un bilan en temps de réunion pour clôturer l'année.

Les objectifs pédagogiques seront évalués après chaque période c'est-à-dire 4 fois dans l'année, en Décembre, en Avril, en Juin et à la fin des vacances d'été.

Les actions seront évaluées par l'équipe d'animation et les enfants au fur et à mesure des séances d'animations

Pour les mercredis tous les mercredis matin l'équipe d'animation se retrouve pour faire le bilan du mercredi précédent et organiser les mercredis suivants.

*Cf grille d'évaluation en annexe*

## B. Les moyens financiers

Les associations sont mises directement en lien avec le coordinateur territorial pour définir ensemble les conditions tarifaires et les modalités relatives à la convention.

Pour ce qui est du reste, nous calculons le budget en fonction du type d'activité proposée (périscolaire/extrascolaire), et du nombre d'enfants prévisionnel, ce qui nous donne le montant attribué par ligne budgétaire. Le suivi de celui-ci est régulier afin d'en garantir une bonne gestion.

Les recettes sont :

- Les Prestations de Service Ordinaire de la caisse d'allocations familiales
- La commune de Comps par conventionnement
- Les participations familles

## C. Les moyens matériels

Concernant le centre de loisirs extra-scolaire, nous avons accès au dortoir pour la sieste des plus petit, à la salle de motricité qui constitue la salle d'activité des plus grands, à la bibliothèque scolaire qui constitue la salle d'activité des plus petits, à la salle de restauration pour les temps de repas, aux 2 cours de l'école ainsi qu'à la salle polyvalente, au city stade juste à côté.

Nous possédons du matériel pédagogiques, sportifs, des jeux de société, des jeux de constructions adaptés aux âges et capacités de chacun, des livres etc. Nous achetons ce tout ce matériel, en plus de cela certains parents nous font dons de jeux et/ou de livres pouvant intéresser les enfants.

En fonction des objectifs pédagogiques de la structure, nous disposons de malles pédagogiques spécifiques disponibles sous réservation au siège de l'association des Francas du Gard : Malle écocentre, malle alimentation, malle multimédias etc.

## IV. Le projet de fonctionnement

### A. La structuration du temps et du groupe : la journée type

#### 1- Centre de loisirs périscolaire

Horaires et temps (accueil, activités, temps informels...)	Structuration du groupe (Petit groupe, grand groupe)	Dans quels espaces ?	Rôle de l'animateur (Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec, atelier dirigé)
7h30-8h30 Accueil périscolaire	Petit groupe Grand groupe	Salle de motricité Bibliothèque scolaire Extérieur	<u>Atelier dirigé</u> L'animatrice propose aux enfants volontaires une activité qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'animation <u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Les enfants ne souhaitant pas participés aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer

			dans des ateliers en autonomie
11h20-13h20 Accueil périscolaire méridien	Petit groupe Grand groupe	Salle de motricité Cours de l'école Cantine	<p><u>Atelier dirigé intérieur</u></p> <p>L'animatrice propose aux enfants volontaires une activité qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'animation</p> <p><u>Activité extérieure</u></p> <p>L'animateur propose et anime des petits et grands jeux</p> <p><u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u></p> <p>Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie</p>
16h30-18h30 Accueil périscolaire	Petit groupe Grand groupe	Salle de motricité Bibliothèque scolaire Extérieur	<p><u>Bilan de la journée</u></p> <p>Les enfants se réunissent avec les animateurs/animatrices et racontent leur journée ou lancent un sujet de discussion (pendant quelques minutes pour faire la transition avec l'école)</p> <p><u>Atelier dirigé</u></p> <p>L'animatrice propose aux enfants volontaires une</p>

			<p>activité qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'animation</p> <p><u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u></p> <p>Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie</p>
--	--	--	--

## 2- Centre de loisirs extra-scolaire

Horaires et temps (accueil, activités, temps informels...)	Structuration du groupe (Petit groupe, grand groupe)	Dans quels espaces ?	Rôle de l'animateur (Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec, atelier dirigé)
<p>7h15-7h30</p> <p>Temps informels</p> <p>Préparation de la salle d'accueil</p>	En équipe	Salle d'accueil	<p>Briefing sur la journée</p> <p>Installation de la salle</p>
<p>7h30-9h</p> <p>Accueil échelonné</p>	Petits groupes d'âges et un animateur	Aménagement de l'espace intérieur et extérieur	<p><u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u></p> <p>Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner, se réveiller en douceur.</p>
<p>9h-9h15</p> <p>Regroupement</p>	Grand groupe et les animateurs	Salle d'activité	<p><u>Temps dirigé</u></p> <p>Présentation de la journée aux enfants de manière ludique</p>

9h15-9h30 Prise en main, dramatisation	Grand groupe et les animateurs	Intérieur/Extérieur	<u>Temps dirigé</u> L'équipe proposera aux enfants des petits jeux, des chants en fonction de la thématique ou une sensibilisation dans le cadre d'un grand jeu.
9h30-11h30 Temps d'activités	Grand groupe et les animateurs	Intérieur/Extérieur	<u>Temps dirigé</u> Grand jeux, ballade nature, jeux de piste etc.
11h30-11h45 Temps de bilan 11h45-12h00 Temps d'hygiène	Grand groupe  Petits groupes	Intérieur/Extérieur  Coin hygiène	<u>Temps dirigé</u> Bilan des enfants sous formes ludiques
12h-13h Repas	Tous ensembles  Par petit groupe à table, ou autour d'une grande tablée	Cantine	<u>Temps en autonomie</u> L'organisation est pensée de sorte à laisser aux enfants le maximum d'autonomie lors du repas. Mélange grands et petits à chaque table afin de favoriser l'entraide. Chacun participe au service et au débarrassage. Eventuellement les animateurs peuvent manger à une table à part.
13h-14h Temps calmes et libres 13h-15h Sieste pour ¾ ans	Petits groupes avec un animateur  Petits groupe avec un animateur	Salle d'activité  Dortoir	<u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u> Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner, se reposer en douceur.

			<p>Pendant la sieste l'animatrice reste à proximité pour veiller sur les enfants et les accueillir au fur et à mesure de leur réveil</p>
<p>14H-16H30</p> <p>Activités</p>	<p>Petits groupes avec un animateur</p>	<p>Salle d'activité</p> <p>Intérieur</p>	<p><u>Atelier dirigé</u></p> <p>L'équipe propose aux enfants plusieurs activités, 1 animateur = 1 activité</p> <p><u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u></p> <p>Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie</p>
<p>15h-16h30</p> <p>Activités + rangement</p>	<p>Petits groupes avec un animateur</p>	<p>Salle d'activités</p> <p>En intérieur</p>	<p><u>Atelier dirigé</u></p> <p>L'équipe propose aux enfants plusieurs activités, 1 animateur = 1 activité</p> <p><u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u></p> <p>Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités dirigées ont la possibilité d'évoluer dans des ateliers en autonomie</p>
<p>16h30-17h</p> <p>Goûter</p> <p>Bilan des enfants</p>	<p>Grand groupe avec les animateurs</p>	<p>Extérieur</p>	<p><u>Temps dirigé</u></p> <p>Bilan des enfants sous formes ludiques, animé par l'un des animateurs</p>

<p>17h-18h30</p> <p>Accueil échelonné</p>	<p>Petits groupes avec un animateur</p>	<p>Aménagement de l'espace intérieur et extérieur</p>	<p><u>Laisser jouer, donner à jouer, jouer avec</u></p> <p>Mise en place d'ateliers « en autonomie » pour construire, réaliser, dessiner.</p>
---	---	---	---

## B. La structuration de l'espace

### 1- Le centre de loisirs périscolaire

Nous nous efforçons au mieux d'aménager l'espace de manière à proposer aux enfants des ateliers en toutes autonomie et sécurisé.

Des ateliers de construction, des jeux de sociétés, un coin expression libre, et bien d'autres sont proposés aux enfants. Il est aussi possible pour les enfants d'utiliser le coin bibliothèque scolaire avec quelques livres et des canapés, ce qui leur permet d'être au calme et de se réveiller en toute tranquillité.

Dans la bibliothèque scolaire nous avons plusieurs placards et armoires qui nous permettent de stocker notre matériel. Dans la salle de motricité nous avons aussi des tables et une étagère qui nous permettent d'aménager au mieux la salle durant les temps d'accueils.

Les temps d'accueils des plus petits se font dans la bibliothèque scolaire car le mobilier est adapté à eux. Ils ont aussi une petite étagère avec jeux, livres et matériel à disposition.

### 2- Le centre de loisirs extra-scolaire

Durant les vacances la salle de motricité de l'école se transforme en salle élémentaire avec des espaces bien définis (coin lectures, création manuelle, jeux de société, jeu d'intérieur)

La BCD est quant à elle transformée en salle spécifique maternelle, avec des meubles adaptés à leurs tailles ainsi que des coins aménagés (lecture, voiture, construction, lego, dessin)

Nous avons la possibilité d'utiliser le City Parc qui est à côté de l'école.

Lorsque le temps s'y prête nous faisons des piques niques et des grands jeux dans l'espace vert du Gardon qui se situe dans le village de Comps. Nous avons aussi la possibilité de nous balader sur la voie verte juste derrière l'école, qui mène à des tables de piques niques et à un joli coin de nature.

Un coin « Informations parents » est matérialisé dans chaque espace par un affichage coloré et ludique (Sortie, Bilan, Menus...)

Un pôle « Accueil parents » est mis en place à l'entrée avec des boissons, permettant ainsi aux parents d'échanger entre eux mais aussi avec l'équipe du centre de loisirs.

Pour ce qui est des activités proposées et des sorties, les semaines seront variées afin qu'il y en ai pour tous les goûts, et que les enfants puissent s'ouvrir à de nouveaux horizons aux travers d'activités autour de l'environnement et de la nature, autour de la culture patrimoniale et locale etc.

Le recrutement de l'équipe se fait courant avril afin de pouvoir préparer les vacances d'été ensemble, et de manière anticipée. Les animateurs sont recrutés après avoir passé un entretien d'embauche avec moi-même. Des stagiaires BAFA sont aussi recrutés de la même manière. Un suivi hebdomadaire est prévu avec eux. Lors de cette rencontre hebdomadaire, nous faisons le point sur la semaine passée, les difficultés rencontrées, l'évolution de la posture d'animateur, le ressenti de la personne etc. Nous nous aidons d'une fiche détaillée afin de pointer l'évolution semaine après semaine. Il s'agit d'un support très important pour valoriser les stagiaires et savoir où ils en sont dans leur « devenir » d'animateurs. Un point d'avant stage afin de définir les objectifs de celui-ci, puis un bilan de fin de stage afin de faire le point sur l'atteinte ou non de ces objectifs sont aussi prévus.

## C. Les modalités de vie

### Relations et communications

Le relationnel et la communication sont primordiales pour qu'une structure fonctionne correctement et qu'elle devienne légitime.

Elle concerne plusieurs agents :

**Avec les élus :** Dans le cadre de notre convention passée avec la commune de Comps, la communication avec les élus nous permet de faire vivre nos projets éducatifs et ainsi avoir le même langage avec la population. Nous communiquons régulièrement avec les élus et le personnel de mairie afin de nous tenir informée des évènements et projets en cours ou à venir. Ceci nous permet aussi d'avoir leur soutien.

**Enfants / enfants :** L'équipe d'encadrement souhaite créer entre les enfants un relationnel fondé sur l'entraide, l'amitié et le partage. Il permettra aux enfants de vivre des moments de loisirs dans un esprit de respect mutuel.

**Equipe pédagogique / enfants :** L'animateur doit proposer des activités de loisirs éducatives dans le respect du projet pédagogique. L'animateur a un rôle éducatif, il apprend aux enfants et les suit dans leurs apprentissages. Il doit savoir argumenter et expliquer ses choix auprès du groupe d'enfants. Il favorise la participation, la curiosité des enfants et la découverte de nouvelles activités. Il est le référent, le modèle des enfants et ce doit donc de montrer l'exemple et de créer un climat de confiance et de bien-être.

**Animateurs/ animateurs :** Les relations au sein de l'équipe d'animation se doivent d'être basées sur l'entraide, la communication et le respect de l'autre. Une bonne ambiance facilitera la communication et sera bénéfique dans le travail.

Toutes tensions au sein de l'équipe devront être gérés au mieux et ne pas interférer sur le travail.

**Directeur/ enfants :** Le directeur n'est pas présent uniquement pour faire « la police », il faut donc veiller à ne pas le mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Il pourra toutefois conseiller l'équipe d'animation sur le comportement à tenir. De plus, il pourra être amené à participer à certains temps d'animations.

**Directeur / animateurs :** Les relations devront être fondées sur le respect, la confiance et la communication. Les animateurs ne devront pas hésiter en cas de problèmes à en discuter avec la direction ou même entre eux afin de « crever l'abcès ».

Il est du ressort du directeur, d'être présent autant que possible afin de soutenir l'équipe et de lui apporter aide, idées ou solutions.

Des réunions d'équipe a lieu au moins 1 fois par trimestre avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (Animateurs, ATSEM, Intervenants associatifs, agents de mairie mis à disposition).

**Directeur/animateurs/ parents :** Un climat de confiance doit être instauré entre l'équipe pédagogique et les familles afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants.

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas souhaitent s'engager pour contribuer à la construction d'un nouvel écosystème éducatif bienveillant qui donne à tous les coéducateurs, dont les enfants, les adolescents et leurs parents, toute leur place, qui respecte le goût et l'envie d'apprendre des enfants et des adolescents et garantisse leur capacité d'apprendre à apprendre.

La volonté affirmée du projet éducatif des Francas est d'intégrer la dimension parentale comme un axe fort de son action et souhaite la dynamiser encore plus fortement dans son projet 2015-2020.

En ce sens, les citoyens, les parents et les familles ont toute légitimité à s'impliquer dans les espaces d'éducation scolaires ou des temps de loisirs. L'équipe d'animation et l'équipe de direction sont toujours prêtes à entendre et prendre en compte l'expression des parents, à étudier des suggestions, à donner des informations, à proposer des participations et cela avant, pendant et après chaque séjour.

**Animateurs/ directeur/enfants/personnel de service :** Tout les adultes œuvrant de près ou de loin auprès des enfants se doivent de respecter le rythme de vie de chaque enfant et se respecter mutuellement.

## Cadre réglementaire

- ***Tabac et alcool***

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et 3750 euros d'amende. L'incitation au trafic est également sanctionnée pénalement.

En effet, il est interdit de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif, tels que les ACM. Que ce soit dans des espaces intérieurs ou extérieurs, couverts ou découverts.

- ***Législation ACM***

Les structures d'animation doivent satisfaire aux exigences réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs (ACM).

L'équipe d'animation veillera au bon respect du rythme de vie des enfants.

Les normes d'encadrement seront respectées en CLAE : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

En TAP : 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.

- ***Rythme de vie***

L'équipe d'animation sera attentive au rythme de vie de chaque enfant notamment lors des temps d'accueils périscolaires du matin, c'est une phase de réveil intellectuel et physique où l'enfant ne doit pas être brusqué, il doit pouvoir évoluer à son rythme (Mise en place d'un coin « calme » si l'enfant ressent le besoin de se reposer) le levé de la sieste et les temps du soir.

- ***Hygiène, santé et alimentation***

Lors des temps d'activités périscolaire, le goûter sera fourni par nos soins et sera composé principalement d'un fruit et d'un produit laitier.

Pendant les périodes de vacances, le goûter sera confectionné par les enfants, et les courses seront faites en fonction de leurs choix et de leurs demandes.

- ***Cahier d'infirmierie et soins destinés aux enfants***

Un affichage est mis en place pour les animateurs, agents et associations énumérant les allergies des enfants.

Les animateurs disposent d'une pharmacie pour administrer les premiers soins. Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec la présence d'une ordonnance et qu'en cas de traitement prolongés, un animateur sera référent pour la prise du médicament. Un cahier d'infirmierie est à disposition des animateurs pour recenser les soins faits aux enfants.

Les enfants ayant un PAI sont surveillés de plus près et les informations relatives à cela sont transmises aux animateurs concernés.

- ***Protocole évacuation incendie***

La consigne générale étant de garder son calme, et prendre son groupe d'enfant avec la liste, et d'aller vers la sortie de secours la plus proche.

Une fois à l'extérieur de faire l'appel nominatif des enfants et des animateurs.

Il est donc rappelé d'écrire lisiblement et en entier les noms et prénoms de chaque personne présente (enfants et animateurs).

Le registre de sécurité se trouve dans le bureau du directeur de l'école M. ENJALBERT.

- ***Règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatif périscolaire***

Il faudra bien entendu respecter le règlement intérieur des locaux et du centre de loisirs éducatifs périscolaires sous peine de sanction.

L'utilisation du téléphone portable est interdite aux animateurs pendant les heures de travail, toutefois les portables devront être à porter de main « en vibreur » au cas où il y ait une urgence.

Lors des périodes de vacances scolaires, les règles de vie seront élaborées principalement le premier jour de centre. Ce sont les enfants eux-mêmes qui participeront à leur écriture sur un support ludique, coloré qui sera affiché dans la salle de chaque groupe d'âges, et agrémenté si besoin. Les animateurs quant à eux proposeront aux enfants une manière ludique de bien comprendre chaque règle, et pourquoi il est indispensable de la respecter. Par exemple sous forme de petites scénettes jouées par les enfants et/ou par les animateurs, suites auxquelles une analyse de situation sera faite.

### Modalités d'inscriptions

Les inscriptions aux accueils et temps périscolaires sont ouvertes aux enfants scolarisés dans l'école même. Pour ce qui est du centre de loisirs extrascolaire, il est ouvert à tous les autres enfants, dans la limite des places disponibles.

Afin de constituer le dossier des enfants, une fiche de renseignements est à compléter et à signer. Elle doit être accompagnée des pièces suivantes : Copie des vaccins, copie de l'assurance de responsabilité civile mention extra-scolaire, dernier avis d'imposition ou les trois derniers bulletins de salaires, bons caf ou MSA

La fiche d'inscription est valable durant toute l'année scolaire. Tout changement doit être signalé à la responsable du centre de loisirs par la famille.

Concernant le centre de loisirs extrascolaire, les inscriptions se feront lors des permanences prévues à cet effet. Le tableau d'inscription devra être retourné à la directrice le jeudi qui précède la semaine d'accueil afin de pouvoir réserver les repas auprès du traiteur.

Les réservations seront également possibles par mail, ou via le portail famille.

Une permanence sera mise en place sur plusieurs jours et créneaux horaires pour recevoir les parents.

Toute annulation doit être effectuée 48h avant la date de présence.

Pour tout enfant rentrant seul à son domicile, une décharge de responsabilité sera à remplir et à remettre à la responsable. Une liste sera remise aux animateurs.

## V. Evaluation du projet

L'évaluation est une démarche qui vise à quantifier et mesurer un résultat. C'est pour cela que nous évaluerons tous les acteurs du projet et tous les projets.

L'évaluation se fera en termes qualitatifs et quantitatif.

### L'évaluation de l'équipe d'animation

Pour évaluer les membres de l'équipe nous fixerons ensemble des objectifs, pour permettre d'évaluer le travail de chacun et de pouvoir se remettre en question afin d'évoluer professionnellement.

Un bilan individuel sera effectué pour chaque animateur, par période, à l'aide des Grilles d'évaluations regroupant les différents savoirs de l'animateur (savoir être, savoir-faire et savoir-faire faire).

Un bilan global de fin d'année sera effectué, regroupant distinctement le bilan de chaque acteur et de chaque temps.

### L'évaluation des enfants et des parents

A la fin de chaque activité, les animateurs font un bilan avec les enfants afin de savoir ce que les enfants ont apprécié, ou non, et surtout pourquoi.

Des bilans informels seront aussi fait avec les parents lors des temps d'accueils (surtout ceux du soir car ils sont un peu plus disponibles).

## A. Critères et indicateurs

Objectifs	Critères	Indicateurs	Résultat et observations
<p>Encourager le vivre ensemble par des actions solidaires</p>	<p>-Participation au projet d'écriture « Histoire de mieux vivre ensemble »</p> <p>-Mise en place d'activités inter centre</p> <p>-Fabrication de cadeaux à l'attention des aînés du village</p>	<p>-Les enfants de primaire de l'ALSH du mercredi participent à ce projet</p> <p>-Quelques activités et séjours sont mutualisés durant les vacances d'été</p> <p>-Chaque aîné aura un cadeau personnalisé</p>	<p>-C'est la 4eme année consécutive que les enfants participent avec enthousiasme à ce projet</p> <p>-Les enfants de maternelles y participent aussi</p> <p>-Les enfants trouvent de l'inspiration lorsqu'on leur demande de trouver un imaginaire autour de la thématique du vivre ensemble</p> <p>-Plusieurs activités inter centre sont proposées pendant les grandes vacances</p> <p>-Tous les enfants participent</p>

<p>Axer nos actions autour de l'éducation à l'environnement et l'éco-citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création d'un jardin potager pédagogique</li> <li>-Fabrication d'hôtels à insectes et de nichoirs pour accueillir la biodiversité toute l'année</li> <li>-Réalisation d'activités autour du recyclage, de l'environnement et de la biodiversité</li> <li>-Sensibilisation aux gestes éco-citoyen</li> <li>-Participation à des actions inter centre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les enfants auront l'occasion d'y aller car c'est un projet partagé avec les enseignants</li> <li>- Tous les enfants pourront y participer</li> <li>-Tous les enfants participent chaque jour</li> <li>-Tous les enfants participent chaque jour</li> <li>-Quelques activités et séjours sont mutualisés durant les vacances d'été</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Chaque mercredi et pendant les vacances les enfants vont au jardin soit arroser, soit planter des choses, soit cueillir</li> <li>-Les enfants vont souvent au jardin observer ce qui se passe dans l'hôtel à insectes et voir qui en est locataire</li> <li>-Tous les enfants ont des connaissances sur le sujet et ont été sensibilisés</li> <li>-Tous les enfants ont des connaissances sur le sujet et ont été sensibilisés</li> <li>-Plusieurs activités inter centre sont proposées pendant les grandes vacances</li> </ul>
--	--	---	--

<p>Créer du lien et des projets communs avec les autres acteurs éducatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organiser des rencontres entre les enseignants et les centre de loisirs</li> <li>-Faire des propositions de projets concrets et permettre une cohérence et une complémentarité</li> <li>-Participer à la rédaction du projet d'école</li> <li>-Développer les projets intergénérationnels avec les aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation aux conseils d'école</li> <li>-Plusieurs actions sont mises en place entre l'école et le centre de loisirs (concours pile, jardin des écoliers etc.)</li> <li>-Des échanges ont lieu</li> <li>-Des temps de rencontres ont eu lieu (loto etc.), des activités manuelles sont menées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'actions communes</li> <li>-Au moins 2 actions dans l'année</li> </ul>
<p>Lutter contre l'obscurantisme par la mise en place d'AST</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place d'activités scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un atelier est en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-En cours</li> </ul>

<p>Inscrire la CIDE comme élément structurant de la vie du centre de loisirs éducatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation au concours « Agis pour tes droits »</li>   <li>-Elaboration des règles de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les enfants du centre de loisirs des mercredis ont participé au concours</li> <li>- Un kamishibai a été créé et joué devant tous les autres enfants</li>   <li>-Tous les enfants ont participé à leur élaboration</li> <li>- Les règles de vie sont connues et visibles par les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Chaque mercredi environs 16 enfants ont participé</li>   <li>Durant les séances</li> </ul>
--	---	--	--

## B. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait avec les enfants à la fin des temps d'activités et/ou à l'occasion du temps de goûter en fin de journée, l'animateur recueille le ressenti des enfants sur la séance grâce à des outils ludiques, diversifiés et adaptés.

Des briefings quotidiens ont lieu avec les membres de l'équipe en début et fin des temps d'activités. Les animateurs évaluent leurs séances en fin d'activités grâce aux bilans effectués auprès des enfants, ils notent alors sur leur projet d'animation quelques commentaires sur la séance et attribuent un smiley de satisfaction.

Lors des vacances scolaires, une réunion a lieu chaque semaine afin de faire le point avec l'équipe d'animation sur les différentes problématiques rencontrées et sur l'avancée des projets.

Enfin, une réunion de rentrée a lieu fin août avec la totalité de l'équipe afin de réajuster les objectifs et être au plus près des attentes et besoins recueillis tous au long de l'année précédente. Aussi, pour présenter les éventuels nouveaux arrivants.

## CONCLUSION

*« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »*

*Nelson Mandela*